

# LA LETTRE DU MAIRE



## CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Les prochaines élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains. Dans notre commune, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures, place Jean Moulin.

En cette période de crise sanitaire, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre pour permettre à chacun de s'exprimer. Tout d'abord, si vous ne pouvez pas voter, la police nationale peut se déplacer à votre domicile pour vous permettre d'établir une procuration en faveur de la personne de votre choix. Vous n'êtes plus obligé de vous déplacer au commissariat. De plus, chaque électeur peut désormais disposer de deux procurations, au lieu d'une seule par le passé.

L'ensemble des précautions sanitaires désormais connues de tous seront mises en œuvre pour permettre à chacun de voter dans les meilleures conditions. Le port du masque est obligatoire dans les bureaux de vote. Les personnes présentes sont invitées à respecter les gestes barrières. Les électeurs qui le souhaitent peuvent signer avec leur propre stylo.

Les Régions et les Départements disposent de compétences importantes qui impactent directement la vie quotidienne des habitants, même si celles-ci sont parfois méconnues. J'encourage chacune et chacun d'entre vous à s'intéresser à la campagne électorale qui va s'ouvrir.

Voter est un droit, mais c'est également un devoir civique important. Je compte sur vous !

**Éric KOEBERLÉ,**  
Maire de Bavilliers



### VOTEZ POUR LE LOGO DU BAVI'YEAH !

La vaccination contre la Covid-19 semble commencer à porter ses fruits. Nous pouvons raisonnablement espérer retrouver davantage de liberté cet été et plus encore en septembre. Les attentes sont fortes dans tous les domaines.

La municipalité de Bavilliers a toujours accordé beaucoup d'importance aux événements festifs qui nous manquent tant depuis plus d'une année. Nous avons donc décidé d'organiser un événement musical le 4 septembre prochain. Il s'agira d'un festival qui s'intitulera « Le Bavi'Yeah ».

En attendant de pouvoir se retrouver, tous ensemble, à cette occasion, vous avez la possibilité de voter pour choisir le logo de cet événement. Pour cela, il suffit d'aller sur le site internet de la Mairie ([www.bavilliers.fr](http://www.bavilliers.fr)) avant le vendredi 14 mai. Vous aurez le choix entre trois propositions et vous pourrez opter pour celui qui vous plaît le plus. La proposition qui obtiendra le plus de suffrages sera adoptée en tant que logo officiel du festival.

### LE MAIRE À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ

Depuis quelques mois, le Maire Eric Koeberlé et son adjoint en charge du commerce de proximité Jean Marmet ont rendu visite à de nombreux commerçants de la commune, en particulier aux adhérents de l'association « Les Vitrines de Bavilliers ». Cette association, créée il y a quelques années seulement, regroupe d'ores et déjà plus de 30 adhérents. Sous l'égide de la présidente Mireille Reiners, accompagnée d'un bureau très investi, elle agit pour dynamiser le commerce à Bavilliers.

Les commerçants que nous n'aurions pas pu rencontrer à l'occasion de notre tournée, et qui souhaitent échanger avec la municipalité, sont invités à prendre contact par téléphone avec la Mairie. Les élus sont à votre disposition pour toute question.

### LES MARCHÉS CONTINUENT À FONCTIONNER PENDANT LA PANDÉMIE

Si la crise sanitaire a conduit à de nombreuses annulations de manifestations, ce n'est pas le cas des marchés. A Bavilliers, les marchés se déroulent tous les vendredis matin et tous les deuxièmes dimanches matin du mois, place Jean Moulin.

En ce moment, du fait de la pandémie, seuls les produits alimentaires sont disponibles. Sachez également que vous aurez la possibilité de rencontrer un nouveau boucher le vendredi, suite au départ de votre boucher habituel. Au plaisir de vous y rencontrer prochainement !

### RODÉOS ET INCIVILITÉS

Les beaux jours arrivent avec leur lot d'incivilités. Depuis plusieurs jours, Bavilliers, tout comme plusieurs communes du Territoire de Belfort, est victime de conducteurs de quads et de motos qui font du rodéo en ville surtout le week-end.

Nous vous invitons à signaler les faits aux services de police en composant notamment le numéro fixe du commissariat 03.84.58.50.00 ou le 17 en cas d'urgences pour décrire les individus et leurs véhicules. Si vous possédez des photos et vidéos, vous avez la possibilité de les transmettre à la Mairie qui se chargera ensuite de les remettre aux forces de l'ordre. C'est un complément de notre système de caméras. Les équipes de police présentes sur le terrain ont été sensibilisées et relèveront toute infraction.

Des enquêtes judiciaires seront ouvertes et les informations transmises permettront de caractériser les infractions notamment l'infraction de « rodéos urbains motorisés ». Rappelons que la Commune vient de signer une convention avec la police municipale de Belfort pour intervenir sur une partie de notre territoire. Rappelons également que chaque individu, majeur ou mineur, n'a pas à entrer sur une propriété privée, qu'elle soit collective ou non.

**VEND.  
MATINS**

Marchés hebdomadaires  
Place Jean Moulin

**09/05  
DIM. MATIN**

Marché mensuel  
Place Jean Moulin

**13/06  
DIM. MATIN**

Marché mensuel  
Place Jean Moulin

**20/06  
DIM. DE 8H À 18H**  
Élections régionales  
et départementales  
Salle Jean Moulin

**27/06  
DIM. DE 8H À 18H**  
Élections régionales  
et départementales  
Salle Jean Moulin